

• Communiqué du
• 28 janvier
• 2022

L'élection présidentielle sur France 3 ? Circulez, il n'y a rien à débattre !

Le débat démocratique et politique fait partie de notre mission de service public. Mais pas sur France 3. Il n'y aura pas de soirées électorales à l'occasion des deux tours de l'élection présidentielle. Quant aux émissions « Dimanche en politique » sur les antennes régionales, elles sont réduites au service minimum ou supprimées. Une faute lourde de la direction de France télévisions. Pire, un sabotage.

La soirée électorale du 1^{er} tour de la présidentielle, et sans doute celle du second, se dérouleront sur France 2 et sur France Info. Exit France 3. Effacée.

C'est l'annonce faite par la direction de l'information. Encore une conséquence de la fusion des rédactions nationales de France 2 et de France 3, en réalité une absorption-disparition au détriment de France 3.

La direction démontre aussi, et une fois de plus, son désintérêt pour le réseau régional. Car le message est clair, le débat politique n'aurait pas sa place sur la chaîne des régions. En voici les preuves : annulation prévue de plusieurs débats de « Dimanche en politique » et pas plus d'un invité en plateau, exceptionnellement deux.

Officiellement, c'est la faute à la Covid-19. La crise sanitaire a bon dos : il n'y a aucune limitation du nombre d'invités sur les plateaux des autres antennes de France télévisions. Et encore moins de suppressions d'émissions !

Ceux qui pensent, en rétrécissant le champ de vision des téléspectateurs, faire monter l'audience de France 2 ces soirs-là, peuvent avoir de très mauvaises surprises. Rien ne prouve qu'une majorité des fidèles du 19/20 bascule sur France 2.

A peine sortis des JTs communs régionaux, imposés sans aucune raison valable, les salariés subissent donc à nouveau les mauvais traitements de la direction.

Le SNJ exige le rétablissement de soirées électorales pour la présidentielle sur France 3. En réfléchissant un peu, la direction devrait y arriver. Comme elle devrait arriver à être un minimum respectueuse des salariés du réseau régional, de notre public et de nos missions de service public.

Paris, le 28 janvier 2022